

### Annexe 3 : critère de sélection

THEMES	CRITERES	Coef. pondérateur	Cotation (de 0 à 5)	TOTAL	Commentaires/appréciation
<b>I - APPRECIATION DE LA QUALITE DU PROJET (50%)</b>  <b>195 points</b>	Clarté et lisibilité du projet d'accompagnement	3		<b>15</b>	
	Cohérence du/des publics ciblés	3		<b>15</b>	caractéristiques du public accueilli ; taux d'occupation prévisionnel ; évaluation du besoin médico-social sur le territoire considéré
	Implantation et descriptif des locaux	2		<b>10</b>	Localisation ; accessibilité ; Intégration dans la cité ; organisation des espaces
	Couverture territoriale de l'équipe mobile	3		<b>15</b>	
	Organisation de la prise en charge	6		<b>30</b>	Sur le volet hébergement  Adaptation des modalités d'organisation et de fonctionnement aux besoins des usagers ; modalités d'admission et de sortie ; durée de la prise en charge ; amplitude d'ouverture ; modalités de prévention et de traitements des situations de crise et d'urgence ; modalités de prévention et de traitement des risques de maltraitance/promotion de la bientraitance
	Organisation de l'accompagnement en équipe mobile	6		<b>30</b>	Détail du fonctionnement, couverture territoriale et lieux d'intervention, amplitude de fonctionnement, orientation, sortie du dispositif ...
	Mise en œuvre du droit des usagers	3		<b>15</b>	Outils de la loi 2002-2 ; autres outils
	Modalités d'accompagnement proposées	6		<b>30</b>	Sur le volet hébergement Pré-projet d'établissement (projet médical, de soins, social, psychologique, projet personnalisé, vie sociale, accueil des proches)
	Personnel	4		<b>20</b>	Composition de l'équipe et part de recrutement interne ; Pluridisciplinarité ; Missions ; coordination ; convention collective applicable ; Intervenants extérieurs ; planning prévisionnel type, lisibilité de répartition des ETP sur l'hébergement et l'équipe mobile ...
	Qualification, formation et soutien du personnel	2		<b>10</b>	Qualification du personnel ; Plan de formation ; Expérience dans la prise en charge du public cible ; Analyse des pratiques et supervisions
	Engagement dans des démarches qualité	1		<b>5</b>	Evaluation; démarche d'amélioration continue de la qualité ; autres critères
<b>II- APPRECIATION DE L'INTEGRATION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT (10%)</b>  <b>30 points</b>	Identification des organisations avec lesquelles la structure sera en lien	3		<b>15</b>	Diversité des partenaires et des adresseurs ; degré de formalisation des partenariats ; effectivité des partenariats ; capacité à travailler en réseau avec les structures en amont, en aval et au cours de l'accompagnement
	Complémentarité/collaboration formalisée avec les partenaires Intégration dans un réseau de services et d'établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, formalisation des partenariats	3		<b>15</b>	
<b>III - APPRECIATION DE L'EFFICIENCE MEDICO-ECONOMIQUE (20%)</b>  <b>60 points</b>	Respect de l'enveloppe budgétaire disponible	2		<b>10</b>	
	Sincérité et soutenabilité du budget proposé en exploitation et en investissement	5		<b>25</b>	
	Efficience globale du projet	5		<b>25</b>	Mutualisation des moyens (le cas échéant) ; cohérence des dépenses prévisionnelles relatives au personnel
<b>IV - APPRECIATION DE LA CAPACITE A METTRE EN ŒUVRE (20%)</b>  <b>60 points</b>	Capacité à faire du porteur	8		<b>40</b>	Expérience du porteur dans la gestion de structures sociales et médico-sociales, réalisations passées ; Expérience du porteur dans la prise en charge du public cible ; Connaissance des principaux acteurs du territoire
	Capacité à rendre effectif le projet dans les délais définis	4		<b>20</b>	Calendrier de déploiement du projet dont plan de recrutement ; faisabilité du calendrier proposé
	<b>TOTAL</b>			<b>345</b>	

**Annexe 3 : critère de sélection**